



## Assemblée générale ordinaire du 05 mars 2022

### **Présents (visio ou en présentiel) ou représentés :**

Bruno Baillache, Jérôme Blondel, Bodet Alice, Jean Louis Buravand, Sylvie Buschohoff, Antoine Cannelle, Jean Louis Carretier, Caroline Charpentier, Jacques Charton, Benoit Chomel, Laure Cornen, Delphine Danat, Christophe Debruyne, Hélène Dubois, Céline Eisenzaemmer, Jérôme Février, Wivina Goliassse, Johann Gourbail, Anthony Harel, Johnny Harlay, Michel Brun, André Hartereau, Aurélien Hollander, Leila Martins, Gilles Marty, Jean Paul Maujonnet, Mirada Sébastien, Pierre Yves Pose, JeamesPrevost, Max Rascalou, Françoise Rouquette, Eric Rousseau, Mathieu Seité, Vincent Séité Jean Jacques Séité, Fabrice Thoulon, Thierry Trazic, Syndicat hippique boulonnais, Malim Médhi, Deprad Rémi.

Excusés avec pouvoir : Fabrice Bourriane, Jean-Claude Carretier

Excusés : Pascal Paffrath, Christophe Debruyne, , Christelle Colin,

### **Invités :**

· SFET : BOGAERT Magali

### **Représentants SFET :**

Bogaert Magali, Pose Pierre Yves, Trazic thierry.

Jean Jacques Séité étant covidé, a du rentrer chez lui pour quarantaine. Il ne peut présider l'AG que par visio. André Hartereau, en tant que vice-président, le remplace en présentiel.

L'assemblée générale a pu démarrer à 15h 00. Elle a démarré par une minute de silence (guerre en Ukraine).

Désignation secrétaire de séance : Alice Bodet

Désignation personne gestionnaire de l'heure : Delphine Danat

### **Rapport moral du président : [Jean-Jacques Séité](#)**

Bonjour à tous, bonjour à chacun pour cette Assemblée Générale de la FEA, enfin rassemblés ici au Salon de l'Agriculture.

Tout d'abord merci à vous d'être présents ce jour, mais surtout merci pour votre présence et vos implications généreuses et bénévoles tout au long de cette année 2021 qui fut si particulière pour chacun d'entre nous dans nos vies professionnelles et familiales.

Lors de ces deux dernières années, vous avez su être présents et n'avez jamais lâché votre intérêt pour la FEA, ses actions et pour ce que nous voulions en faire, et ce, tout au long de ces deux années longues et compliquées.

Il est, comme toute Assemblée Générale, de mon rôle en tant que Président de vous faire un rapport moral sur le bilan de la France Energie Animale pour l'année 2021.

L'an passé, nous nous étions fixés des objectifs et je pense que nous pouvons être fiers d'afficher des résultats positifs sur les différentes actions et programmes que nous nous étions donné.

La secrétaire vous indiquera comment, combien et quels résultats nous avons obtenus ou et réalisés, et cela à partir de ce que nous avons choisi, décidé de mettre en place et pourquoi.

Aujourd'hui, je ne veux pas être trop long car c'est notre Assemblée Générale, je dirai même votre Assemblée Générale, et c'est surtout l'occasion d'échanger et de partager avec vous sur la FEA, ses objectifs, ses actions, au service du développement de l'Energie Animale, qu'elle soit Ane ou Cheval, dans tous les secteurs d'activités, que ce soit en ville , en campagne, en forêt, pour tous publics et tous commanditaires, pour des travaux réalisés par des professionnels de la traction, reconnus et responsables .

Pour cela je dois rappeler qu'un très gros travail a été réalisé, depuis plus de deux ans maintenant, par la Commission Label, pour mettre en place ce formidable outil de professionnalisation et de reconnaissance du métier de l'homme travaillant avec l'animal. Que cette équipe de bénévoles de la Commission label soit ici remerciée.

L'autre volet très important pour la FEA est le volet Communication. Il nous faut continuer à être connu et lisible à l'extérieur de notre structure, tout comme il nous faut développer nos échanges et pratiques au sein de notre association. Là aussi, une commission de bénévoles a travaillé fort et la récompense fut ce prix obtenu au Salon des Maires et des collectivités en Novembre dernier. Faut-il le rappeler la FEA a obtenu le Prix de l'Innovation Territoriale, véritable reconnaissance du travail réalisé par la FEA et son engagement pour le développement de l'Energie animale. Cette distinction, la mise en place du site, ainsi que la mise en œuvre de l'annuaire des Professionnels, sont aujourd'hui de formidables outils de communication et ont pu être réalisé grâce à la précieuse compétence de Margaux que je dois remercier, très sincèrement, ici cet après-midi.

Mais je dois insister pour vous redire que ces outils sont les vôtres et qu'il vous appartient de les faire vivre , de les faire connaître, pour les développer et donner encore plus de lisibilité sur le réseau de professionnels que compose la FEA.

Comme je l'avais évoqué l'an passé, il nous faut positionner la FEA comme un Centre de Ressources, de conseil, de développement capable de s'appuyer et de s'organiser autour et avec vous professionnels, dans vos métiers et différentes activités. Il faut que chacun se

mobilise pour atteindre cet objectif d'association incontournable de l'utilisation moderne du cheval et de l'âne au travail.

Un nouveau challenge s'annonce, celui du travail en partenariat. Partenariat avec d'autres associations, mais aussi partenariat avec des commanditaires. A valeur d'exemple, nous réfléchissons avec l'ONF pour structurer des contrats type, préétablis de chantiers référence, afin de les multiplier partout en France, et cela dans le but de faciliter la réalisation de contrats de travaux et de prestations prédéfinies. Nous devons continuer ainsi, de nous positionner comme l'interlocuteur privilégié, des commanditaires, mais aussi des pouvoirs publics.

Voilà ce que je voulais vous donner comme message sur le devenir de nos métiers et la nécessité de nous organiser dans et autour d'une association, la FEA, nous représentant et nous accompagnant.

Mais tout ceci n'est et ne sera possible que grâce aux soutiens sur lesquels nous savons pouvoir compter, en premier lieu la SFET et son Président Thierry Trazic, et son soutien sans réserve.

Enfin un grand merci aux membres du Bureau et du Conseil d'administration pour leur présence et implication sans faille tout au long de l'année, et pour leur temps passé en tant que bénévoles au profit de la FEA, et dans l'esprit de rendre service aux autres utilisateurs d'animaux de travail. Un grand merci à vous.

### **Rappel des statuts :** [andré hartereau](#)

L'Assemblée Générale est régie par les statuts de FRANCE ENERGIE ANIMALE qui ont été déposés le 10 février 2020. Les statuts sont disponibles sur le site internet de FEA.

Un éclaircissement a été réalisé concernant l'adhésion des associations à FEA (association dite professionnelle, réseau) : elles peuvent être adhérentes en tant que membre bienfaiteur, par cooptation, sans droit de vote. Si débat, une assemblée extraordinaire devrait être organisée.

### **Rapport d'activités 2021 :**

#### **• Les Evènements :** [andré hartereau](#)

- le salon de l'agriculture : annulé
- le salon de Cournon : se référer aux actualités sur le site internet FEA
- le salon des maires : se référer aux actualités sur le site internet FEA. Coup de cœur du jury (label FEA cheval territorial)

• **Les Labels** : [Caroline Charpentier](#)

En 2021, attribution de 10 labels. Pour 2022, 25 à l'étude. Merci aux calèches de versailles pour la communication auprès de ses partenaires.

Pour toutes demandes d'informations, ne pas hésiter à contacter Caroline.

• **La Communication** : [André Hartereau, Sylvie Buschhoff](#)

- Création de l'annuaire des professionnels

Avoir une meilleure visibilité des professionnels par région , mettre en réseau tous ces acteurs en fonction de leurs compétences reconnues, se faire connaître par des clients potentiels.

Le but est organisationnel (par exemple : pour donner suite à une demande X, FEA va diriger l'information vers les adhérents du secteur géographique concerné), permet de communiquer sur les salons (format papier) et sur le site internet. **Au moment de votre adhésion, il faut bien remplir les rubriques qui vous concernent sur le bulletin pour une meilleur réalisation.**

- Vente de veste sans manche avec le logo FEA : se rapprocher de Sylvie.

**Activités proposées pour 2022** : [André Hartereau](#)

• **Les Evènements** :

FEA peut être représentée par un de ses membres si des animations autour de la traction animale sont demandées, il faudra juste en informer le CA de FEA.

- le salon de l'élevage – octobre 2022 – Cournon (63)
- le salon des maires – novembre 2022 – Paris
- différents salons professionnels hors spécificités agricoles et cheval (Sfet sollicitée pour rechercher ce type de salon)

° **Le plan de travail 2022 : projets 2022**

Documents fournis en annexe

**VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITES – A L'UNANIMITE**

# Rapport financier : Yohann Goubail et Laure Comen

## 1. Bilan financier 2021 : Bilan financier « fonctionnement »

Association FRANCE ENERGIE ANIMALE

31/12/2021

### ETAT TRESORERIE "FONCTIONNEMENT" ANNEE 2021

#### COMPTE DE FONCTIONNEMENT (Crédit Mutuel) 00023173201

		Solde initial :		5 176,00 €	
<b>Dépenses</b>		<b>20 422,72 €</b>			
<b>60 - Achats</b>		<b>141,82 €</b>		-400,00 €	
	Fournitures non stockable	- €	- €		
	Fournitures d'entretien	- €	- €		
	Fournitures administratives	104,92 €	200,00 €		
	Autres fournitures	36,90 €	200,00 €		
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>748,98 €</b>		-400,00 €	
	Locations matériel	- €	- €		
	Entretien et réparation	- €	- €		
	Assurances	- €	200,00 €		
	Documentation	748,98 €	- €		
	Divers	- €	200,00 €		
		- €	- €		
<b>62 - Autres Services extérieurs</b>		<b>19 531,92 €</b>		-8 056,80 €	
	Publicité, publications, comm	4 016,40 €	6 000,00 €		
	Manifestations	2 777,40 €	500,00 €		
	Honoraires	8 970,60 €	200,00 €		
	Déplacements (bénévoles)	2 894,35 €	500,00 €		
	Frais postaux et télécomm.	556,39 €	310,00 €		
	Services bancaires	50,05 €	46,80 €		
	Internet, web	217,58 €	- €		
	Divers	49,15 €	500,00 €		
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>- €</b>		- €	
	impôts et taxes	- €	- €		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>- €</b>		- €	
		- €	- €		
<b>66 - Charges financières</b>		<b>- €</b>		- €	
	frais financier	- €	- €		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>- €</b>		- €	
		- €	- €		
				<b>Pertes :</b>	
				<b>- 2 735,12 €</b>	
				<b>Solde au 31/12/2021 :</b>	
				<b>2 440,88 €</b>	

-----

· Bilan financier « labels »

Association FRANCE ENERGIE ANIMALE

31/12/2021

ETAT TRESORERIE " LABELS"  
ANNEE 2021

COMPTE DE LABEL (Crédit Mutuel) 00023173203

		<i>Solde initial :</i>		0,00 €	
<b>Dépenses</b>		<b>- €</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Frais bancaires</b>		<b>- €</b>		<b>600,00 €</b>	
	Cotisation	- €	46,80 €	<b>Subventions</b>	
<b>Sous-traitance certification</b>		<b>- €</b>		SFET	
	FCC	- €	1 050,00 €	-	
<b>Communication</b>		<b>- €</b>		<b>Certification</b>	
	autocollants	- €	200,00 €	600,00 €	
				2 Professionnels	
				600,00 €	
				1 250,00 €	
				0 Collectivités	
				-	
				500,00 €	
				<b>Vente produits</b>	
				autocollants	
				-	
				20,00 €	
				<b>Bénéfices</b>	
				<b>600,00 €</b>	
				<b>Solde au 31/12/2021 :</b>	
				<b>600,00 €</b>	

VOTE DU BILAN FINANCIER 2021 – A L'UNANIMITE

### Vote des cotisations 2022 (identiques à 2021)

- entreprise, association, membre bienfaiteur..... 30,00 €

### **TARIFS DES COTISATIONS POUR LES COLLECTIVITÉS 2022**

Nombre d'habitants	Montant
Moins de 5 000 hab.	50,00 €
De 5001 à 50 000 hab.	100,00 €
De 50 001 à 100 000 hab.	150,00 €
De 100 001 à 200 000 hab.	200,00 €
De 200 001 à 500 000 hab.	250,00 €
Plus de 500 000 hab.	300,00 €

### **VOTE DES COTISATIONS 2022 – A L'UNANIMITE**

### 3. Prévision budget 2022

· Prévissionnel « fonctionnement »

Association FRANCE ENERGIE ANIMALE

19/02/2022

ETAT TRESORERIE FEA  
PREVISIONNEL 2022

COMPTE DE FONCTIONNEMENT (Crédit Mutuel) 00023173201

		Solde initial :		3 040,88 €	
<b>Dépenses</b>		<b>31 300,00 €</b>		<b>Recettes</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>250,00 €</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations services</b>	
Fournitures non stockable	- €	- €	141,82 €	Marchandises	1 050,00 €
Fournitures d'entretien	- €	- €		Prestations de services	- €
Fournitures administratives	150,00 €	104,92 €			
Autres fournitures	100,00 €	36,90 €			
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>400,00 €</b>		<b>74 - Subventions d'exploitations</b>	
Locations matériel	- €	- €	- €	SFET	3 000,00 €
Entretien et réparation	- €	- €		SFET - subvention "salons"	6 000,00 €
Assurances	300,00 €	- €		SFET - subvention honoraire	9 000,00 €
Documentation	- €	- €		Subventions diverses	- €
Divers	100,00 €	- €		divers	- €
<b>62 - Autres Services extérieurs</b>		<b>25 350,00 €</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Publicité, publications, comm	6 000,00 €	4 837,38 €	21 550,79 €	80 Cotisations professionnels	2 400,00 €
Manifestations	3 000,00 €	3 476,54 €		5 Cotisations collectivités	1 750,00 €
Honoraires prestataires salon	9 000,00 €	8 970,60 €		Dons et mécénat	- €
Déplacements (bénévoles)	4 000,00 €	2 942,25 €		Participation manifestation	800,00 €
Hebergements et restauration	2 000,00 €	- €		divers	- €
Frais postaux et télécomm.	500,00 €	556,39 €			
Services bancaires	100,00 €	50,05 €			
Internet, web	250,00 €	217,58 €			
Divers	500,00 €	500,00 €			
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>- €</b>		<b>75B - Autres produits de gestion courante LABELS</b>	
impôts et taxes	- €	- €		20 Cotis. labellisations	5 000,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante LABELS</b>		<b>5 300,00 €</b>		2 Cotis. Labellisations collect.	300,00 €
Frais administratifs labels	2 000,00 €	- €		divers	- €
Honoraires certificateurs	2 450,00 €	- €			
Divers labels	850,00 €	- €			
<b>66 - Charges financières</b>		<b>- €</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
trais financier	- €	- €		produits de participations	- €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>- €</b>		escomptes obtenus	- €
	- €	- €			
				<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
				sur opérations de gestion	- €
				sur exercices antérieurs	- €
				<b>Pertes :</b>	<b>- €</b>
				<b>Solde au 31/12/2022 :</b>	
				<b>3 040,88 €</b>	

VOTE DU PREVISIONNEL 2022 – A L'UNANIMITE



### 3. Vote des tarifs labels :

#### **TARIFS LABELLISATION POUR LES COLLECTIVITES 2022**

	Année n	Année n+1	Année n+2	Total
LABEL CHEVAL TERRITORIAL « EN REGIE »	250	250	250	750
LABEL CHEVAL TERRITORIAL « EN PRESTATION »	150	150	150	450
LABEL CHEVAL TERRITORIAL « BRIGADES EQUESTRES »	250	250	250	750

#### **VOTE DES TARIFS LABEL 2022 – A L'UNANIMITE**

#### **Election des membres du conseil d'administration :** [André Hartereau](#)

Rappel des statuts FEA

15 membres à répartir par collège :

- 9 pour le collège des professionnels
- 4 pour le collège des collectivités
- 1 pour le collège des formateurs
- 1 pour le collège des usagers activités connexes

**Reprise de l'ensemble des membres du CA sauf Mr Maujonnet Jean Paul (démissionnaire – problème de connexion internet pour suivre les réunions), remplacé par Mme Wivina Goliassse.**

#### **VOTE DU MEMBRE ENTRANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – A L'UNANIMITE**

Liste complète des membres du Conseil d'administration :

Séité jean jacques, collège Pro : président

Hartereau André, collège collectivité : vice président

Landréat Pascal, collège Pro

Cornen Laure, collège Pro : trésorière

Gourbail Yohann, collège Pro : trésorier adjoint

Bodet Alice, collègue Pro : secrétaire

Buschhoff Sylvie, collègue usagers : secrétaire adjointe

Bourriane fabrice, collègue usagers

Rascalou max, collègue collectivité

Eisenzammer céline, collègue formateur

Delnat delphine, collègue pro

Beaumelle denis, collègue pro

Buravand jean louis, collègue pro

Wivina Goliasse, collègue pro

**Questions diverses** (problématique comptable ANR syndicat boulonnais, les associations rentrantes).

## **CONCLUSION - Mots de remerciements (Mr Trazic, Mr séité)**

Nous sommes dans le sens de l'histoire pour l'écologie , le lien social et l'économie.

C'est une belle aventure humaine !